

Pour toute nouvelle adhésion réalisée :

- pour vous, le parrain : **30 € offerts en chèque cadeau** (par filleul parrainé)⁽¹⁾ ;
- pour votre filleul : **30 € offerts en chèque cadeau**⁽²⁾.

Formulaire « PARRAIN »

à remplir et à retourner à votre agence habituelle par voie postale,
remise en mains propres ou par mail à : parrainage@mutuelle403.fr

Tout formulaire incomplet ou illisible sera considéré comme nul.

NOS AGENCES

ANGOULÊME

16, rue René Goscinny
CS 20000
16013 Angoulême Cedex
Tél. : 05 45 20 51 20
E-mail : angouleme@mutuelle403.fr

COGNAC

10, allée de la Corderie
16100 Cognac
Tél. : 05 45 32 20 95
E-mail : cognac@mutuelle403.fr

SAINTES

92, av. Gambetta
17100 Saintes
Tél. : 05 46 74 03 91
E-mail : saintes@mutuelle403.fr

BRIVE-LA-GAILLARDE

10, av. de Paris
19100 Brive-la-Gaillarde
Tél. : 05 55 22 02 69
E-mail : brive@mutuelle403.fr

BORDEAUX

7, rue Georges Bonnac
33000 Bordeaux
Tél. : 05 57 89 40 04
E-mail : bordeaux@mutuelle403.fr

LIMOGES

1, av. Garibaldi
B.P. 3611
87036 Limoges Cedex 1
Tél. : 05 55 33 86 20
E-mail : limoges@mutuelle403.fr

SAINT-JUNIEN

1, place Guy Mocquet
87200 Saint-Junien
Tél. : 05 55 02 28 17
E-mail : stjunien@mutuelle403.fr

Retrouvez les horaires de nos agences
sur WWW.MUTUELLE403.FR

Vos coordonnées

Nom : Prénom : N° adhérent :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. (*) : E-mail (*) :

(*) Remplir au moins l'un des deux champs

☐ J'ai lu et accepte les conditions du règlement relatif à l'opération de parrainage⁽³⁾.

Les coordonnées de votre (ou de vos) filleul(s)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique dont la seule finalité est l'organisation de l'opération de parrainage. Les destinataires de ces données sont les personnes de nos services qui sont habilitées à traiter de l'opération. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement ou à la portabilité des données en nous adressant votre demande par courrier : Délégué à la Protection des Données de la MUTUELLE 403, 16 rue René Goscinny 16013 ANGOULÊME CEDEX, ou par mail : dpo@mutuelle403.fr. Sachez que vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition BLOCTEL pour refuser tout démarchage téléphonique. Vous pouvez consulter également notre politique de protection des données personnelles accessible depuis notre site internet.

- (1) Le parrain doit être membre participant de la MUTUELLE 403 ne relevant ni d'un contrat Complémentaire Santé Solidaire (C.S.S.), ni d'un contrat de sortie C.S.S. ni des contrats collectifs souscrits par MUTUA + et SNCA. Le parrain peut parrainer autant de filleuls qu'il le souhaite tant que le montant des récompenses qui lui sont versées ne dépasse pas le montant de sa cotisation annuelle.
- (2) Un chèque cadeau de 30 € offert au filleul pour la réalisation d'une première souscription d'un contrat santé à titre individuel en tant que chef de famille et pour l'un des produits suivants : Sérénité, Zen, Tranquillité, Plénitude; ainsi que ceux relevant des gammes réservées aux agents hospitaliers et territoriaux.
- (3) Règlement de l'opération de parrainage disponible en agence, sur le site internet mutuelle403.fr ou sur simple demande écrite.